



INFORMATION – LE DISPOSITIF D’AIDE À L’ACHAT D’UN VÉLO ÉLECTRIQUE VICTIME DE SON SUCCÈS

Le 10 juin dernier, l’Agglomération d’Agen a reconduit **le dispositif d’aide à l’achat d’un Vélo à Assistance Electrique** pour les habitants du territoire (200 € par vélo électrique). L’enveloppe allouée à l’opération était de 40 000 €, soit 200 vélos.

Le **dispositif a rencontré un énorme succès** et **nous avons atteint** en six semaines **le nombre maximum de dossiers** à instruire. **Le dispositif est donc suspendu pour cette année.** Il n’est plus possible d’accéder à la rubrique pour télécharger les documents nécessaires à la demande de subvention.

Cependant, comme cela a été décidé en bureau communautaire, **l’aide sera à nouveau proposée en 2021 et 2022.**

Bonne réception de ces informations,
Bien cordialement,